

ANNÉE SCOLAIRE

2017-2018

N°1 / SEPTEMBRE

École

de 3 ans au CM2

Collège

de la 6ème à la 4ème

**Collège
et Lycée**

de la 3ème à la Terminale

Visuel du site www.fanb.mc



FRANÇOIS D'ASSISE NICOLAS BARRÉ
Enseignement Catholique de Monaco

LIENS

Bulletin de liaison avec les familles

Edito

Cette année va être le théâtre de nouveautés : "tenue vestimentaire" pour les Primaires, projet culturel basé sur la prochaine exposition universelle de Dubaï en 2020/2021, dont le thème est :

"Connecter les esprits, construire le futur, créer l'avenir", pour le Collège, et poursuite du Plan Numérique avec équipement de tablettes pour les nouveaux élèves de Seconde.

Toujours motivés par de nouveaux défis et challenges, nous avançons sereinement.

"Le désir de Bien Faire est un puissant moteur. Celui de Faire du Bien est plus puissant encore". Michael AGUILAR

Bonne rentrée à Tous !

Christine LANZERINI, Directeur Général, Chef d'Etablissement du Secondaire

Franck FANTINO, Adjoint au Chef d'Etablissement,

Directeur pédagogique des classes de 6^e/5^e/4^e

Hélène PALMERO, Chef d'Etablissement Primaire

ÉCOLE ET COLLÈGE (6^e, 5^e, 4^e)

11, rue Psse Marie de Lorraine - 98000 MONACO - Tél. 97 97 10 50 - Fax 97 97 10 56

LYCÉE ET COLLÈGE (3^e)

Avenue de l'Annonciade - 98000 MONACO - Tél. 97 70 25 90 - Fax 93 50 14 98

www.fanb.mc

Résultats

EXAMENS 2017

BACCALAURÉAT

67 admis sur 67 candidats
(100 % de réussite)
dont 47 avec mention
(70,1 % des candidats)

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

114 admis sur 114 candidats
(100 % de réussite)
dont 102 avec mention
(89 % des candidats)

Information

Les tabliers et les tenues de sport pour les enfants de l'école élémentaire seront en vente sur le site de Monaco Ville **à partir du lundi 4 septembre 2017, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Vacances scolaires 2017-2018

Sous réserve de modifications ultérieures.

Aucune autorisation d'absence exceptionnelle ne peut être accordée par le Chef d'établissement. Le cas échéant, un courrier de demande signée des deux parents ou du responsable légal, doit être adressé au secrétariat de l'établissement scolaire, dans un délai minimum de 10 jours avant la période d'absence envisagée (**formulaire à télécharger sur le site internet fanb.mc**). Le Chef d'établissement soumet la demande au Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et informe les requérants des suites données à leur demande.

VACANCES DE LA TOUSSAINT

du mercredi 25 octobre après la classe
au lundi 6 novembre 2017 au matin

FÊTE NATIONALE

Dimanche 19 novembre
reportée au lundi 20 novembre 2017

IMMACULÉE CONCEPTION

Vendredi 8 décembre 2017

VACANCES DE NOËL

du vendredi 22 décembre 2017
après la classe au lundi 8 janvier 2018
au matin

SAINTE DÉVOTE

Samedi 27 janvier 2018

VACANCES D'HIVER

du vendredi 23 février après la classe
au lundi 12 mars 2018 au matin

VACANCES DE PRINTEMPS

du vendredi 20 avril après la classe au
lundi 7 mai 2018 au matin

ASCENSION

Jeudi 10 mai 2018

LUNDI DE PENTECÔTE

Lundi 21 mai 2018

GRAND PRIX

du mercredi 23 mai après la classe au
lundi 28 mai 2018 au matin

FÊTE DIEU

Jeudi 31 mai 2018

VACANCES D'ÉTÉ

Vendredi 29 juin 2018
après la classe

Le Livre de l'année

Le Livre de l'année est distribué gratuitement à tous les parents d'élèves. Il est financé uniquement par les annonces publicitaires. La société chargée de la réalisation de l'édition 2018 contactera à cet effet les parents responsables d'entreprises.

Si vous ne le souhaitez pas, merci d'en informer M. Arnaud Pelacchi (97.70.25.93).

Les Petits Chanteurs de Monaco

Depuis des années, nous entretenons un lien privilégié avec "Les Petits Chanteurs de Monaco" sous la direction de M. Pierre Debat. Cette activité revêt un intérêt artistique et pédagogique remarquable. De plus, grâce à la bienveillance du Gouvernement Princier, une remise de scolarité de 80% est accordée aux élèves "petits chanteurs".

Carte de bus scolaire

**Validité du 11/09/2017
au 15/09/2018**

- **Rechargement** d'une carte existante : photocopie du certificat d'inscription et 10 €.
- **Création** d'une carte (à partir de 5 ans) : photocopie du certificat d'inscription et 10 €, une photo et une pièce d'identité

Bureaux de la CAM, 3, av. du Pdt JF Kennedy (8h30 - 16h30)

La Pastorale

LA TRANSMISSION DE LA FOI

Pour favoriser la vie spirituelle de chacun, l'équipe pastorale propose des célébrations eucharistiques et des temps de prière, ainsi que le sacrement de la Réconciliation autour des grandes fêtes de l'année liturgique.

LES SACREMENTS

La possibilité est offerte aux élèves de préparer les sacrements du Baptême, de la Réconciliation, de l'Eucharistie et de la Confirmation en interne grâce à une équipe de bénévoles avec laquelle collaborent également, sous la responsabilité de l'aumônier, différents élèves volontaires du lycée. Les sacrements sont célébrés en la Cathédrale, paroisse de l'établissement.

Le calendrier des préparations obligatoires et des diverses cérémonies sera communiqué courant septembre.

L'ACCUEIL ET LES ACTIVITÉS DE L'AUMÔNERIE

Collégiens et lycéens sont accueillis à l'aumônerie aux heures des repas. Les élèves se verront proposer à partir de la rentrée différents ateliers, services de charité, des sorties, des repas conviviaux, etc.

Association des Parents d'Elèves APEM

Chers Parents,

Nous espérons que vous avez tous bien profité de l'été.

Félicitations à tous les élèves de terminale pour les résultats obtenus au baccalauréat 100 % de réussite dont 70 % de mentions et aux élèves de 3^e, 100 % de réussite dont 89 % avec mentions au Diplôme National du Brevet.

Tous ces résultats sont possibles grâce au travail des élèves, du personnel éducatif, sous la bienveillance de la direction de l'établissement. Bravo et merci à tous pour votre implication et votre dévouement !

Dans le document joint au « Liens de rentrée », vous trouverez toutes les informations sur les actions de l'APEM-FANB passées et futures, la nouveauté de la rentrée 2017 ainsi que le bulletin d'adhésion à notre association pour l'année scolaire 2017-2018.

Nous vous donnons rendez-vous le **Jeudi 5 octobre à 18h30** (dans le gymnase du site de Monaco Ville) pour participer à notre **Assemblée Générale**.

C'est un moment privilégié pour se rencontrer, faire un point sur nos actions passées et de l'année à venir.

Nous avons toujours grand besoin de votre soutien, de vos nouvelles idées, de votre enthousiasme, de vos adhésions, afin que notre association poursuive avec succès sa mission auprès des équipes pédagogiques pour nos enfants. Engageons-nous, ensemble nous réussirons !

APEM - 12, av. des Castelans - BP 661 - 98014 Monaco Cedex - Tél.: +377 92 05 68 48 - apemgeneral@monaco.mc

Administration



INTENDANCE

Siège : 11, rue Princesse Marie de Lorraine

Comptable

M. Philippe HOULBERT - 97 97 11 96

Adjoint gestionnaire

M^{me} Raymonde AREND - 97 97 11 99

Secrétaire d'intendance

M^{me} Nadia DOGLIATTI - 97 97 10 57

LA RESTAURATION

Des repas équilibrés et de qualité préparés sur place par nos Chefs de la société Elixor (M. Eric SASSI et M. Patrice REPELLIN).

Un aliment bio est proposé chaque jour.

PRIX DU REPAS : 5,60 €

- En maternelle 3 et 4 ans : forfait 4 jours ou achat au ticket
- En élémentaire et grande section 5 ans : forfait 1, 2, 3 ou 4 jours ou achat au ticket
- En collège et en lycée : forfait 1, 2, 3 ou 4 jours ou achat au ticket

Les forfaits incluent une réduction proportionnelle au nombre de repas par semaine

TICKETS EN VENTE (56 € LE CARNET DE 10) auprès de :

- M. Philippe OLANT (site Ecole - Collège)
- M^{me} Julie SCHULLER (site Lycée)

LA FACTURATION

- Factures émises au début de chaque trimestre.
- **Règlement dès réception de facture :**
 - par chèque à l'ordre de FANB - à faire parvenir à l'Economat.
 - par prélèvement mensuel, en milieu de mois, d'octobre à juin (imprimé à retirer auprès de l'Economat ou des secrétariats de cycle ou sur le site internet www.fanb.mc, espace parents).
 - par virement bancaire :
IBAN : MC 58 1009 6185 7900 0458 7420 187
BIC : CMCIMCM1LYB.

Figurent sur la facture :

- les frais de scolarité - incluant les frais d'assurance et de secrétariat,
- la tenue de sport,
- la demi-pension éventuelle,
- les frais pédagogiques éventuels : matériel de dessin, de technologie, photocopiés, revues en langue étrangère, manuels spécifiques, carnet de correspondance, communication, sorties et activités prévues d'avance, tablettes, etc... et pour le Primaire : carnet d'évaluation, coopérative, etc...
- Seuls les frais de sorties liés aux activités caritatives ou culturelles peuvent être demandés directement aux parents (circulaire dans le carnet de correspondance).

Toute scolarité avec demi-pension non réglée avant la fin du trimestre entraîne pour l'élève l'exclusion de la cantine le trimestre suivant.

En cas de défaut de paiement en fin d'année scolaire, la réinscription pour l'année suivante ne sera pas automatique.

LES TARIFS DE SCOLARITÉ (en euros)

Les tarifs trimestriels, par catégories et par classes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Lien avec Monaco	Sans lien avec Monaco
Classes	Trimestre	Trimestre
Maternelle	275,00 €	704,00 €
Primaire	275,00 €	704,00 €
6 ^e	305,00 €	778,00 €
5 ^e	325,00 €	824,00 €
4 ^e	350,00 €	893,00 €
3 ^e	373,00 €	955,00 €
2 ^{de}	415,00 €	1060,00 €
1 ^e	447,00 €	1140,00 €
Terminales	493,00 €	1257,00 €

Les parents qui le souhaitent peuvent également apporter une contribution complémentaire (qui restera anonyme).



Pour tout problème concernant les scolarités, veuillez vous adresser au service d'intendance au 97 97 11 99.

L'ÉCOLE

Rentrée scolaire 2017

LUNDI 11 SEPTEMBRE

> MATERNELLE

Une réunion d'information est prévue pour les parents des 3 ans et des 4 ans le jeudi 7 septembre à 17h dans la classe (sans les enfants). Les parents apporteront ce jour-là les fournitures demandées et les livres éventuels, couverts et marqués au nom de l'enfant.

Cette année une classe de 3 ans et deux classes de 4 ans

• Petite Section maternelle (3 ans) de A à L inclus

Rentrée à 8h45 / Sortie à 10h

• Petite Section maternelle (3 ans) de M à Z inclus

Rentrée à 10h15 / Sortie à 11h20

• Moyenne Section maternelle (4 ans)

Rentrée à 14h / Sortie à 16h

Accueil dans les classes au 2^e étage

• Grande section 5 ans (12^e)

Rentrée à 10h / Sortie à 11h20 ou 16h.

Accueil sur la cour du primaire (rez-de-chaussée).

La demande de cantine devra avoir été envoyée au secrétariat au plus tard le 5 septembre.

> ÉLÉMENTAIRE

le tablier FANB sera obligatoire dès le premier jour pour les enfants du primaire (à acheter à l'école).

Cette année, une tenue en harmonie avec les couleurs du tablier est préconisée : haut blanc et bas bleu (jeans acceptés). Nous vous remercions d'avance pour votre coopération.

• 7^e A-B et 8^e A-B (CM2/CM1)

Rentrée à 8h30 / Sortie à 16h

ou après l'étude* ou la garderie**

• 9^e A-B et 10^e A-B (CE2/CE1)

Rentrée à 9h / Sortie à 16h

ou après l'étude* ou la garderie**

• 11^e A-B (C.P.)

Rentrée à 9h30 / Sortie à 16h

ou après l'étude* ou la garderie**

* après l'étude : 17h15

** fin de la garderie : 18h

MARDI 12 SEPTEMBRE 2017

HORAIRES HABITUELS
ET DÉBUT DE LA NAVETTE FANB

Horaires des cours

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
MATERNELLES - 3 ANS / 4 ANS											
7h45 8h30 Accueil	8h30 - 11h20			11h20 - 13h00 Repas		13h00 - 16h00			16h15 - 18h Garderie		
5 ANS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2											
8h20 - 9h45		Récréation	10h00 - 11h20		11h20 - 13h00 Self/Repas		13h00 - 14h15		Récréation	14h30 - 16h00	
									Récréation	16h15 - 17h15 Etude	
										16h15 - 18h : Garderie	

Contacts

Chef d'établissement Ecole

M^{me} Hélène PALMERO
h.palmero@fanb.mc

Secrétariat

M^{me} Marie-José PICARD
97 97 10 55 - mj.picard@fanb.mc
(administration et gestion de la navette)

Répétitrice

(absences, étude et cantine)
M^{me} Yaël CHARNAY - 97 97 10 52

Aumônier

Père Julien GOLLINO
j.gollino@fanb.mc

Catéchiste : M^{me} Véronique FLORIO (par le secrétariat)

Infirmierie - 97 97 10 51

M^{me} Véronique COSSO
v.cosso@fanb.mc
M. Maxime CALMET
m.calmet@fanb.mc

Absences - Retards Etude - Navette

Toute information concernant les classes primaires doit être communiquée au secrétariat au 97 97 10 55 (ou au bureau de la répétitrice au 97 97 10 52).

Aucun changement pour la navette scolaire ne sera accepté après 13 h.

Rappel : pour des raisons d'assurance, aucune demande occasionnelle ne pourra être acceptée sans inscription préalable.

Préparation aux sacrements

- En classe de 9^e, les élèves peuvent suivre la préparation au sacrement de la Réconciliation, les lundis (horaire à confirmer).

- En classes de 8^e, les élèves peuvent suivre la préparation au sacrement de l'Eucharistie, les mardis (horaire à confirmer).

Toutes ces préparations commenceront au mois d'octobre et un calendrier avec les dates précises vous sera communiqué à la rentrée.

Les parents qui souhaitent faire baptiser leur enfant peuvent contacter l'aumônier (Père Julien GOLLINO) par l'intermédiaire du secrétariat.

Dans toutes les classes, les élèves apporteront les fournitures et les livres scolaires couverts et marqués à leur nom dès le 1^{er} jour de la rentrée.

Tablier et tenue de sport de l'école seront disponibles la semaine précédant la rentrée.

Le tablier, le maillot de bain, le short et le polo FANB sont obligatoires à partir de la 11^{ème} (CP).

Restauration scolaire

Les dossiers d'inscription doivent être retournés à l'école au plus tard le **5 septembre 2017**.

Début de la restauration scolaire :

Lundi 11 septembre pour les classes élémentaires (de la 11^e à la 7^e) et les classes de grande section

Mardi 12 septembre pour les classes maternelles (petite et moyenne section).

Les enfants bénéficiant d'un protocole de restauration devront avoir présenté le dossier complété **avant le 5 septembre 2017**.

Etude et Garderie

L'inscription à l'étude ou à la garderie doit être retournée dûment remplie, avec l'attestation de travail et les horaires de travail des 2 parents, avant le **5 septembre 2017**.

- Début de l'étude et de la garderie élémentaire : **Lundi 11 septembre 2017 à 16h**
- Début de la garderie maternelle : **Mardi 12 septembre 2017 à 7h45**

Organisation de l'année scolaire

Chaque période est ponctuée par un **bulletin de notes** où figure l'ensemble des résultats obtenus.

Pour les classes de 7^e

1^e période : du 11/09/17 au 07/12/17

2^e période : du 11/12/17 au 23/03/18

3^e période : du 26/03/18 au 01/06/18

Pour les classes de 11^e, 10^e, 9^e, 8^e

1^e période : du 11/09/17 au 07/12/17

2^e période : du 11/12/17 au 23/03/18

3^e période : du 26/03/18 au 13/06/18

LE COLLÈGE

Rentrée scolaire 2017

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

Se munir d'une trousse complète, d'un bloc-notes et d'une pochette à élastiques.

- **Classes de 6^e** : Rentrée à 14h / Sortie à 16h30
 - 14h : Appel des élèves dans la cour
 - 14h à 16h30 : Cours avec le Professeur Principal (distribution et commentaire des emplois du temps et de divers documents).
 - 16h30 : pour les parents : Réunion d'information dans le gymnase, puis en classe avec le Professeur Principal.
- **Classes de 5^e** : Rentrée à 10h30 / Sortie à 12h15
- **Classes de 4^e** : Rentrée à 10h45 / Sortie à 12h15

Pour toutes les classes, l'emploi du temps normal débute le mardi 12 septembre au matin.

DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mardi 12 septembre

(les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

Dates à retenir

RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE

Présentation de l'équipe pédagogique de la classe, les dominantes de l'année, l'organisation des cours, les exigences concernant le travail à fournir, des conseils pour l'aide au travail.

- 6^e Lundi 11 septembre 2017 à 16h30
- 5^e Mardi 12 septembre 2017 à 17h
- 4^e Jeudi 14 septembre 2017 à 17h

RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS

Ces réunions ont lieu à partir de 17h (sauf classes de 6^e, à partir de 16 h) et jusqu'à 20h30 au maximum.

Les élèves y sont également conviés.

Les parents s'entretiennent quelques instants avec chaque professeur pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

- 6^e AB Mardi 7 Novembre 2017
- 6^e CDE Jeudi 9 Novembre 2017
- 5^e AB Vendredi 10 Novembre 2017
- 5^e CDE Lundi 13 Novembre 2017
- 4^e AB Mardi 14 Novembre 2017
- 4^e CDE Jeudi 16 Novembre 2017

Contacts

**Adjoint au Chef d'établissement
Directeur pédagogique des classes
de 6^e/5^e/4^e**

M. Franck FANTINO
f.fantino@fanb.mc

Secrétariat

M^{me} Nathalie ABBONDANZA
97 97 11 97 - n.abbondanza@fanb.mc

Aumônier

Père Julien GOLLINO
j.gollino@fanb.mc

C.P.E.

M^{me} Karine MONTECUCCO
97 97 10 54 - k.montecucco@fanb.mc

Éducateurs responsables de niveau

6^e Mme Annette COHEN
a.cohen@fanb.mc - 97 97 29 96

5^e Mme Véronique LAPLACE
v.laplace@fanb.mc - 97 97 29 97

4^e M. Jean-Luc BELLONE
jl.bellone@fanb.mc - 97 97 29 98

EN CAS D'ABSENCE :

contacter directement les éducateurs de niveau par téléphone.

Infirmierie - 97 97 10 51

M^{me} Véronique COSSO
v.cosso@fanb.mc
M. Maxime CALMET
m.calmet@fanb.mc

Horaires des cours

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
6^e / 5^e / 4^e											
8h15 9h10 1 ^{ère} heure	9h10 10h05 2 ^e heure	Récréation	10h25 11h20 3 ^e heure	11h20 12h15 4 ^e heure	Self/Repas 12h20 - 13h50 12h15 13h05 13h05 13h50		13h50 14h45 1 ^{ère} heure	14h45 15h40 2 ^e heure	Récréation	15h55 16h50 3 ^e heure	Etude 16h50 17h40 4 ^e heure

LE LYCÉE

Rentrée scolaire 2017

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

- **Classes de 3^e** : Rentrée à 8h30 / Sortie à 11h avec visite guidée de l'établissement pour les élèves
- **Classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale** : Rentrée à 14h05 / Sortie aux environs 16h sauf Terminale vers 16h30.

L'emploi du temps normal débute le Mardi 12 septembre au matin.

Les élèves de seconde se rendront en journées d'intégration du mercredi 13 au vendredi 15 septembre 2017 à Isola Village.

DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mardi 12 septembre

(les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

Dates à retenir

RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE

Présentation de l'équipe pédagogique de la classe, les dominantes de l'année, l'organisation des cours, les exigences concernant le travail à fournir, des conseils pour l'aide au travail.

- 2^{nde}** Lundi 11 septembre 2017 à 17h (présentation également des journées d'intégration)
- 3^e** Lundi 18 septembre 2017 à 17h
- 1^{ère}, Terminale** Mardi 19 septembre 2017 à 17h

RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS

Ces réunions ont lieu à partir de 17h.

Les élèves y sont également conviés.

Les parents s'entretiennent quelques instants avec chaque professeur pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

- 3^e AB** Mardi 21 Novembre 2017
- 3^e CDE** Jeudi 23 Novembre 2017
- 2^{de} AB** Vendredi 24 Novembre 2017
- 2^{de} CD** Lundi 27 Novembre 2017
- 1^{ère}** Mardi 28 Novembre 2017
- Terminales** Jeudi 30 Novembre 2017

Contacts

**Directeur Général
Chef d'établissement**
M^{me} Christine LANZERINI
c.lanzerini@fanb.mc

Adjoint pédagogique
M. Arnaud PELACCHI
a.pelacchi@fanb.mc

Secrétariat de direction
M^{me} Véronique PASTORELLI
97 70 25 91 - v.pastorelli@fanb.mc

Secrétariat
M^{me} Julie SCHULLER
97 70 25 90 - j.schuller@fanb.mc

Aumônier
Père Julien GOLLINO
j.gollino@fanb.mc

C.P.E.
M^{me} Marie-Ange TASIN
97 70 25 94 - ma.tasin@fanb.mc

Educateurs responsables de niveau

- 3^e et 1^{ère}
M^{me} Delphine PAUTET
97 70 25 98 - d.pautet@fanb.mc
- 2^{nde} et Terminale
M. Nicolas GABRIELLI
97 70 25 97 - n.gabrielli@fanb.mc

Infirmière - 97.70.25.96
M^{me} Patricia PAIN
p.pain@fanb.mc

EN CAS D'ABSENCE :
contacter directement les éducateurs de niveau par téléphone.

Horaires des cours

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
3^{es} / 2^{ndes} / 1^{ères} / TERMINALES												
8h15 9h10	9h10 10h05	Récréation	10h20 11h15	11h15 12h10	Self/Repas 12h10 - 14h05		14h05 15h00	15h00 15h55	Récréation	16h10 17h05	17h05 18h00	18h00 18h50
1 ^{ère} heure	2 ^e heure		3 ^e heure	4 ^e heure	12h10 13h05	13h10 14h05	1 ^{ère} heure	2 ^e heure		3 ^e heure	4 ^e heure	5 ^e heure

COLLÈGE - LYCÉE - QUELQUES POINTS ESSENTIELS

ECOLE DIRECTE

Ecole Directe est le site de référence des élèves et des parents, et le support de l'essentiel des communications de l'établissement. Nous vous recommandons de vous y connecter régulièrement et fréquemment, vous y trouverez :

- Le suivi de la scolarité de votre enfant au jour le jour (emploi du temps, cahier de textes, notes, absences et sanctions),
- Toutes les informations relatives aux sorties pédagogiques et modifications d'emploi du temps,
- Toutes autres informations essentielles comme les événements spéciaux, conférences, informations sur l'orientation, etc.

Les codes utilisés en 2016/2017 sont réinitialisés en début d'année. Ils seront donnés aux élèves dès la rentrée et envoyés aux parents par courrier. Un code différent est adressé aux parents séparés.

Il est très important que les élèves et les parents se connectent sur leurs espaces respectifs, des messages différents pouvant leur être envoyés.

RELEVÉS DE NOTES

Les relevés de notes sont envoyés directement par la Poste aux parents selon le rythme suivant :

- **mi-trimestre** : relevé partiel des notes (sauf 3^e trimestre)
- **fin du trimestre** : relevé des notes de fin de trimestre. Celui-ci est adressé en même temps que le **bulletin trimestriel** qui fait la synthèse des deux relevés.

Les parents séparés recevront les bulletins par courrier, pour cela, ils doivent communiquer au secrétariat du cycle leur adresse personnelle.*

* (l'article 206-20 5^{ème} alinéa du code civil édicte « Quelle que soit la décision rendue, en matière de divorce, le père et la mère conservent le droit de surveiller l'entretien et l'éducation de leurs enfants »).

VIE SCOLAIRE

CARNET DE CORRESPONDANCE

Il doit être vérifié tous les soirs par les parents et remis dans le cartable. Le règlement intérieur doit être lu attentivement et respecté tout au long de l'année.

RAPPEL DE CONSIGNES

- Pour des raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas rester devant l'établissement.
- **Tenue et comportement corrects sont exigés dans l'établissement et à ses abords.**
- **L'utilisation des portables est strictement interdite dans l'enceinte de l'établissement.**
- **Il est interdit de fumer dans et aux abords de l'établissement (y compris cigarettes électroniques).**
- Il est impératif que les parents signalent l'absence de leur enfant le plus tôt possible auprès du bureau de la Vie Scolaire. Toute absence non justifiée sera suivie de l'envoi d'un SMS dans la 1/2 journée, et, en l'absence de réponse des parents, d'une lettre de rappel. Lors des conseils de classes, il sera tenu compte des absences ciblées lors des contrôles.
- Les messages personnels ne seront transmis aux élèves qu'en cas d'urgence.
- Afin de responsabiliser les collégiens, il est entendu que les objets oubliés à la maison (cahiers, livres, tenues sportives...) apportés en urgence par les parents, ne seront pris en charge que très exceptionnellement.
- Les portes du Collège (6^e à 4^e) et du Lycée (3^e à Terminale) sont ouvertes à partir de 7h45, heure avant laquelle l'établissement ne peut engager sa responsabilité en cas d'incident.
- **Perte d'objets personnels** : les enfants sont entièrement responsables de leurs affaires personnelles (portefeuille, cartes de bus et de cantine, téléphones, clés, etc...).

La détention d'objets de valeur au sein de l'établissement est fortement déconseillée. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.

FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- Pour aider les primo-arrivants, des cours de FLE sont prévus de la 6^e à la 2nde.
- Ces cours permettent aux élèves de présenter le Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELFL).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Tenue de sport de la 6^e à la terminale :

La tenue de sport comprenant un short, un polo et une veste avec logo de l'établissement est obligatoire.

Des chaussures spécifiques pour la pratique de l'activité physique et sportive, **sans semelle noire**, sont exigées.

Dispenses

- Tout élève dispensé doit se rendre en cours d'EPS, à l'exception des activités voile et aviron (présence au CDI).
- Tout élève plâtré ou utilisant des béquilles devra se rendre au CDI où un travail lui sera proposé.
- **Dispense de longue durée (plus de 3 mois) : le formulaire à télécharger sur le site fanb.mc rubrique espace parents, documents, dûment rempli par le médecin traitant, est exigé. Un simple certificat médical n'est pas suffisant.**

ACTIVITÉS SPORTIVES - UNSS

Tous les mercredis après-midi, les élèves peuvent pratiquer gratuitement des activités physiques en compétition ou en initiation. Pour participer à ces activités, les élèves doivent obligatoirement remettre à leur professeur d'EPS, un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport scolaire en compétition et l'autorisation parentale, dûment complétés - ces documents sont distribués à la rentrée.

SPÉCIFICITÉS FANB - COLLÈGE - (6^e/5^e/4^e)

L'ANGLAIS

En collège, coexistent 3 niveaux :

- niveau **"Advanced"**
- niveau **"Intermediate"**
- niveau **"Starter"**

Les programmes suivis pour chacun des niveaux s'inspirent du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. L'admission dans ces sections nécessite l'étude de certaines conditions : la moyenne en culture générale et en

anglais, le niveau obtenu au test d'anglais passé au sein du collège FANB. Dans les trois sections, la conversation est valorisée par une heure de cours. En section Advanced, les élèves bénéficient également de deux heures de Littérature Anglaise. Pour les élèves se trouvant en niveau **"Advanced"** et **"Intermediate"**, les cours dessin et musique sont supprimés, ceci afin de tenir compte du travail supplémentaire demandé en Anglais.

DIPLÔMES DE CAMBRIDGE

- Reconnus internationalement, valables à vie, ces diplômes sont souvent demandés pour accéder à des formations dans le système anglo-saxon.
- Les élèves de 4^e section Européenne et ceux inscrits en 4^e Intermediate présenteront le 2^{ème} niveau "P.E.T." (Preliminary English Test).

**LANGUES VIVANTES BIS
ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN**

- Une initiation linguistique à l'une de ces trois langues est prévue dès la 6^e.
- Ces cours, très vivants, permettent de faire un choix éclairé de la 2^{ème} langue obligatoire en 5^e.

LANGUE VIVANTE RUSSE

La langue Russe est proposée en tant que langue vivante 2 à partir de la classe de 5^e.

CLASSES AMÉNAGÉES SPORT

Dans tous les niveaux de collège. Concernent uniquement les élèves pratiquant du sport de façon intensive. Les emplois du temps de ces classes aménagées seront allégés de la façon suivante :

- Classes de 6^e et de 5^e : les cours d'éducation physique et sportive et de natation sont supprimés ;

- Classes de 4^e et de 3^e : les cours d'éducation physique et sportive (par quinzaine), de dessin et de musique sont supprimés.

AIDE AUX DEVOIRS (6^e À 4^e)

Selon leurs besoins, les élèves peuvent bénéficier entre midi et deux ou en fin de journée (selon les jours) d'une aide aux devoirs ou de cours d'approfondissement en français et en mathématiques.

ALLÉGEONS LES CARTABLES

- Grâce au Gouvernement Princier et à l'Association des Parents d'Elèves de FANB, les élèves de collège disposent de manuels en classe.
- Les versions électroniques des manuels utilisées sur les tableaux blancs interactifs contribuent aussi à alléger les cartables.

**DÉCOUVERTE DE LA VIE
PROFESSIONNELLE CLASSES DE 4^e**

- Bains en entreprises pour les 4^e :
- Les familles doivent rechercher elles-mêmes l'entreprise qui prendra en stage les enfants.
 - Le nombre de places étant limité dans les Services Publics (Sûreté Publique...), les élèves intéressés devront se signaler au plus vite au Responsable de Niveau des 4^e.
 - Une convention de stage vous sera remise lors de la réunion de rentrée. Ce document dûment rempli (horaires du stage, coordonnées de l'entreprise...) signé par les parents et le responsable de la société qui accueillera votre enfant, devra être obligatoirement renvoyé à M^{me} Nathalie ABBONDANZA, secrétaire du Collège **avant le 15 décembre 2017**.

SPÉCIFICITÉS FANB - 3^e à Terminale**L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS**

- En 3^e, les élèves sont répartis dans les sections mises en place les années précédentes :
 - section **européenne**
6 h de cours hebdomadaires
 - niveau **"Intermédiaire"**
5 h de cours hebdomadaires
 - niveau **"Starter"**
5 h de cours hebdomadaires.
- En 1^{ère} et Terminale L, l'option d'anglais approfondi est proposée en vue du baccalauréat.

**BACCALAUREAT
SECTION EUROPEENNE ANGLAIS**

En 2^{nde}, **ouverture de la section européenne** - 1h de discipline linguistique supplémentaire, 1h de discipline non linguistique (arts plastiques) et 1h /quinzaine préparation examens de Cambridge.

DIPLOMES DE CAMBRIDGE

- Reconnus internationalement, valables à vie, ces diplômes sont souvent demandés pour accéder à des formations dans le système anglo-saxon.
- Selon leur niveau, les élèves du lycée passent le FCE (3^e niveau) et le CAE (4^e niveau) durant les années de 2^{nde} et 1^{ère}.

**BACCALAUREAT
SECTION EUROPEENNE ITALIEN**

Accessible à partir de la classe de 2^{nde}, pour les élèves justifiant d'un excellent niveau en Italien et d'une moyenne générale élevée.

**CERTIFICATION
EN LANGUE ITALIENNE**

Nous proposons différents niveaux de la certification CILS.

**CERTIFICATION
EN LANGUE ALLEMANDE**

Les élèves de 3^e et de 2^{nde} qui le souhaitent peuvent présenter le test CERTILANG (KMK), qui atteste d'un niveau A2 ou B1 aux normes définies par le Cadre Européen Commun de Références pour les langues. En 1^{ère} ou en Terminale, les meilleurs élèves peuvent également préparer le niveau B2.

SEMAINES D'ÉVALUATION

De la 3^e à la Terminale, au 2^{ème} et au 3^{ème} trimestre, les "semaines blanches" regroupent les contrôles dans les principales matières. Elles constituent un excellent entraînement aux examens.

DIPLOME NATIONAL DU BREVET

Un nouveau diplôme national du brevet est entré en vigueur depuis la session 2017. Il est basé sur un contrôle continu qui rapporte 400 points et un contrôle final qui représente 300 points avec :

- Une épreuve écrite de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Une épreuve écrite qui porte sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie
- Une épreuve orale qui porte sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) du cycle 4, ou des différents Parcours.

- Des mentions Assez bien, Bien et Très bien sont attribuées afin de valoriser ce diplôme.

ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL

L'outil informatique est pleinement intégré à l'enseignement :

- Chaque élève dispose d'un espace personnel sur lequel il stocke ses données et reçoit celles mises en ligne par les enseignants.
- Les cours sont animés par l'utilisation des Tableaux Blancs Numériques, tablettes interactives, boîtiers "Activote" (Quiz), version numérique des livres scolaires.
- Les élèves accèdent depuis chez eux aux cours, corrigés des exercices, et documents complémentaires aux enseignements. Ils peuvent également visualiser le cahier de textes de la classe.
- Les élèves de 2^{nde} et de 1^{ère} ont une tablette numérique à disposition, véritable "cartable numérique".

**ATELIERS
D'EXPRESSION ARTISTIQUE
MUSIQUE OU CINEMA**

Activités sous forme de sorties essentiellement (concerts, projections, visites, ateliers, etc.) qui permettent d'acquérir une culture musicale ou cinématographique.

**INTRODUCTION
A LA PHILOSOPHIE EN 2^{nde} ET 1^{ère}**

Une heure par semaine en option, en classe de 2^{nde}.

Une heure par semaine en 1^{ères} ES et S, deux heures par semaine en 1^{ère} L.